

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
Le lundi 15 octobre 2018 à 18 h  
Bureau d'arrondissement  
6854, rue Sherbrooke Est**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est, le lundi 15 octobre 2018, à 18 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture de la séance

**10.02** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

**10.03** Présentation du budget de fonctionnement 2019 et période de questions des citoyens sur le budget.

**30 – Administration et finances**

**30.01** Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve – 1184627001.

**70 – Autres sujets**

**70.01** Période de questions des membres du conseil.

**70.02** Levée de la séance.

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---

Magella RIOUX  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le vendredi 12 octobre 2018



**Dossier # : 1184627001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

**Je recommande :**

- de présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

**Signé par** Jacques SAVARD **Le** 2018-09-26 08:01

**Signataire :** Jacques SAVARD

---

Directeur d'arrondissement  
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1184627001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En décembre 2017, le conseil d'arrondissement adoptait un budget de dépenses de fonctionnement de 61 075 200 \$ pour l'année 2018. Le financement de ce budget provenait de transferts centraux pour 49 500 800 \$, de recettes de source locale pour 2 350 900 \$ et finalement de revenus de taxation locale de 9 223 500 \$. Les revenus de taxation locale résultaient de l'imposition d'une taxe de 0,0654 \$ du 100 \$ d'évaluation.

À la suite des travaux visant la réforme du financement des arrondissements, l'administration municipale a reconnu un sous-financement d'un peu plus de 5,7 M\$ pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le comblement de ce déficit de financement est étalé sur une période de 5 ans. L'arrondissement recevra donc en 2019 la dernière tranche d'ajustement à titre de correction de son financement à la suite de l'exercice de paramétrisation.

Sommairement, le financement prévu du budget 2019, d'un montant total de 63 835 600 \$, proviendra de transferts centraux pour 51 189 000 \$, de recettes de source locale pour 3 110 900 \$ et de revenus de taxation locale pour 9 535 700 \$ dont la variation entre 2019 et 2018 résulte d'une indexation de 2 %.

Le budget 2019 est aussi marqué par l'optimisation de la gestion performante des ressources humaines, incluant une réduction de 1,5 % de notre masse salariale 2018. Pour atteindre cet objectif, nous avons réduit notre budget relié à la rémunération d'un montant de 524 900 \$.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CA17 270406 - 5 décembre 2017** - Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

**DESCRIPTION**

Il s'agit donc de la présentation et de l'adoption du budget de fonctionnement 2019, totalisant 63 835 600 \$ au niveau des dépenses et de 3 110 900 \$ au niveau des recettes de source locale, tel que détaillé à la section "Pièces jointes" du présent dossier.

## **JUSTIFICATION**

Conformément aux dispositions de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, son budget d'arrondissement.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le budget de l'arrondissement pour 2018 était de 61 075 200 \$. Après l'indexation de la rémunération et des contrats, de même que l'intégration de nouvelles responsabilités et autres ajustements découlant de l'enveloppe reçue, le budget de dépenses requis pour 2019 après une contrainte imposée de 89 700 \$ a été établi à 63 835 600 \$. Le financement de base disponible, soient les transferts centraux et les recettes de source locale, totalise 54 299 900 \$, donc un écart de financement de 9 535 700 \$ qui correspond à l'application de la taxe locale sur les services au taux de 0,0654 \$ le 100 \$ (0,0654 \$ en 2018).

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

En concordance avec cette orientation.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'arrondissement doit respecter un équilibre budgétaire.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les documents financiers reliés aux différents budgets seront déposés sur le site web de l'arrondissement.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Janvier 2019 : Mise en oeuvre du budget.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Annick CHAREST, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve  
Myriame BEAUDOIN, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve  
Daniel SAVARD, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve  
Pierre MORISSETTE, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve

Lecture :

Myriame BEAUDOIN, 25 septembre 2018  
Daniel SAVARD, 20 septembre 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Nathalie LANGLAIS  
Conseillère en gestion des ressources  
financières

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-09-20

Marie-Josée BOISSONNEAULT  
Chef de division RFMI

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Denys CYR  
Directeur des services administratifs